

VERZENAY Info

Année 4, Numéro 20

12 Septembre 2004

Secrétariat de Mairie

Du lundi au Vendredi de:
9h00 à 12h30
Tél : 03.26.49.42.68
Fax : 03.26.49.44.03

Permanence du Maire

re

Du Lundi au Vendredi
De 11h00 à 12h30

Bibliothèque

Municipale

Mardi de 17h00 à 18h30
Mercredi de 16h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 03.26.49.80.51

Collecte sélective

-Ordures ménagères
(couvercle bordeaux)

Mardi à partir de 12h30

-Collecte sélective

(couvercle bleu et jaune)
Vendredi à partir de 4h00
sortir les bacs le jeudi soir

Déchetterie

(Sillery)

Du Mardi au Samedi
de 14h00 à 18h00

Tél : 03.26.49.14.12

Numéros

d'urgences

Pompiers: 18

Samu: 15

Police: 17

Centre anti-poison:

03.83.32.36.36

Gendarmerie de Beaumont:

03.26.03.92.40



Informations Générales

Tri sélectif :

Il est rappelé que les sacs plastiques, pots de yaourts et bouteilles d'huiles sont à mettre dans la poubelle bordeaux et que les cartons sont à mettre dans la poubelle jaune.

Vendanges 2004 :

Les imprimés de déclaration de récolte sont à retirer en mairie.

Internet à haut débit :

En novembre dernier, nous avons invité toutes les personnes intéressées par l'ADSL à venir s'inscrire en mairie. Cette liste de plus de 70 personnes ou sociétés a été transmise à France Télécom.

Après plusieurs demandes de notre part, et dans le cadre de « la charte du département innovant » signé par le Conseil Général afin d'optimiser l'implantation du Haut débit dans la Marne, tout laisse à penser que notre Commune sera très prochainement raccordée à l'ADSL (quel joli cadeau de Noël pour les internautes bouquins) permettant ainsi à chacun d'entre nous de choisir son opérateur et de profiter pleinement du potentiel d'Internet.

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

Service santé-environnement: Contrôle sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine :

L'eau reste utilisable pour les usages sanitaires et la consommation humaine, en effet, le total des substances mesurées n'atteint pas le 2 µg/l préconisés par l'organisation Mondiale de la santé.

Réunion du Conseil Municipal du 12 juillet 2004

Étaient présents : Tous les membres, sauf Messieurs Philippe CHARDONNET, et Jean-Marc DUBOIS, absents excusés.

Secrétaire de séance : Mademoiselle Marie-Laure VIGNON.

A compter du 1er septembre 2004, Madame Isabelle BRIOT sera embauchée à temps plein, soit 20 h à la bibliothèque et 15 h pour effectuer la garderie du matin, les services de la cantine et quelques travaux ménagers;

Les repas de la cantine seront servis dès la rentrée de septembre 2004 par la Société « AVENANCE » de REIMS. Un courrier recommandé a été envoyé aux Petits gastronomes pour rompre le contrat;

Le projet de magasin avec la Société « CASINO » est abandonné au profit du groupe « CARREFOUR ». Cette supérette s'appellera « PROXI ». La réalisation de cette supérette est passée au vote à bulletin secret : 14 POUR—1 BLANC ;

Une commission est formée pour l'installation de la fête patronale en raison de l'implantation du magasin « PROXI » place des Carrières. Sont nommées au sein de cette commission : Messieurs Cyrille DUTERNE—Jacques GRAGE—Jacques BUSIN ET Michel ARTICLAUT.

Séance levée à 22 h 30

État Civil

Naissances:

- . Le 08.07.2004, Sacha SENS - SALIS 3, rue Heidsieck
- . Le 12.08.2004, Alann et Luan PERTOIS 46, Rue de Mailly

Décès :

- . Le 05.07.2004, Madeleine LAINE née BARROIS,
- . Le 09.07.2004, Bernadette ESQUERRE née POLLET,

Mariages :

- . Le 17.07.2004, Ingrid RODRIGUE et Cyrille DUTERNE,
- . Le 24.07.2004, Delphine CATRAIN et Nicolas DURIEUX,
- . Le 24.07.2004, Amélie MARIE et Benjamin VARLET,
- . Le 14.08.2004, Angélique PLOMION et Christophe BLONZART,
- . Le 28.08.2004, Blandine MADIOT et Rémi VAGNIER.

Rapport des commissions

COMMUNAUTE DE COMMUNES - Le Phare de Verzenay :

La fin des contrats « emplois-jeunes » amène à revoir les périodes de fermeture du Musée de la Vigne.

Compte tenu des chiffres de fréquentation des dernières années il a été décidé d'allonger la fermeture annuelle initiale (1 ère quinzaine de Janvier) pour une réouverture le 12 février 2005 permettant ainsi d'être ouvert une partie des vacances scolaires de notre zone et la totalité de celle des Parisiens. Toutefois le musée restera ouvert du 15 Janvier au 11 Février pour les groupes sur réservation.

D'autre part , le Musée de la Vigne sera fermé les lundis toute l'année.

Commission : ENVIRONNEMENT :

Cimetière : Les personnes désirant se faire incinérer et déposer leurs cendres dans le Columbarium à Verzenay doivent impérativement prendre contact avec la mairie, car les urnes vendues par les pompes Funèbres ne sont pas compatibles avec nos alvéoles.

Bernadette VIGNON

Commission : ECOLES - CANTINE

La rentrée scolaire s'est déroulée le 2 Septembre dans de bonnes conditions. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Martine CABANAC qui remplace Annie DUPUIS à la direction de l'école maternelle et un bon retour à M. Alain CROCHET.

Pour l'école maternelle : Directrice : Martine CABANAC

- Petite Section : Martine CABANAC

- Moyenne et Grande Section : Florence BALINGER (3 jours par semaine) et Céline THINES (1 jour par semaine)

Pour l'école primaire : Directrice : Valérie GUILLAUME

- C.P : Valérie GUILLAUME,

- CE1 / CE2 : Corinne ALVARO,

- CM1 / CM2 : Alain CROCHET.

Jean-Brice ROUSSEAU

COMMISSION DES FETES : Chemin des crèches et villages illuminés

Grâce aux efforts de tous ses habitants, Verzenay est l'un des plus beaux villages illuminés pendant la période de Noël. Pour cette raison, la Commune a décidé de s'inscrire à la manifestation « chemin des crèches du monde entier » organisée par la CCI de Reims et d'Epernay.

Cette manifestation qui aura lieu sur deux Week-End de décembre (les 11/12 et les 18/19 décembre), permettra aux touristes français et étrangers de pouvoir admirer Verzenay dans son habit de lumière. Durant ces journées, sont déjà prévus : marché de Noël, exposition de crèches, passage du Père Noël, tartiflette géante et le clou du spectacle, un concert interprété par le chœur de l'Église suédoise de Paris sur le thème de Santa Lucia la spectaculaire fête de Noël suédois.

La seule condition, qui nous est imposée pour faire partie de cette grande fête, qui devrait attirer pendant tout le mois de décembre de nombreux touristes étrangers, est de mettre en place une exposition de crèches au caveau. Certaines crèches nous seront prêtées mais dès à présent nous vous demandons à vous, petits et grands de construire une crèche (petite ou grande) qui aura sa place pendant l'exposition, un concours récompensera les plus belles.

Inscrivez vous dès maintenant en mairie ou chez M. GRAGE au 03.26.49.48.82 .

Les détails de cette grande manifestation vous seront donnés au fur et à mesure. Merci d'avance.

Jacques GRAGE

Compte rendu d'actualité

COMITE DES FETES

Le Barbecue / Concert du 14 juillet a réuni les jeunes et moins jeunes pour une fin d'après midi et une soirée bon enfant qui fut une réussite. Le jardin public se prêtant tout à fait à ce genre de manifestation.

Les trois jours de la Fête Patronale se sont déroulés sous le soleil. Le samedi soir restant très calme, les Fêtards s'étant réservés pour la venue du sosie de Patrick BRUEL (Jérôme MAUGIS°) accompagné de l'orchestre « LES MARACAS » (de retour à Verzenay, après une absence de 10 ans). En effet le spectacle du dimanche soir restant l'attraction principale de la fête. Le réveil du lundi matin fut difficile pour les garçons de fêtes, comme pour les vétérans. Mais ces derniers ont remporté une victoire facile devant la jeune garde. Ce qui n'était plus arrivé depuis quelques années. Le bal musette est venu conclure une fête patronale réussie.

Le Comité des Fêtes, pour ces deux manifestations, tient à remercier tous les bénévoles, les donateurs, les commerçants de Verzenay, la Mairie, les riverains et les quartiers qui laissent leurs décorations de Saint Jean jusqu'à la fête. Merci à tous.

Cyril DUTERNE

AS VERZENAY

L'association sportive de Verzenay a organisé du 24 juin au 11 juillet son tournoi annuel de tennis. Les lauréats de cette année sont: (photo)

- Open Dame: Jocelyne SAGET
- Open Messieurs: Alexandre HENIN
- Open + de 35 ans: Stéphane BRAU-ANTHONY
- Double Messieurs: Christophe RENOIR—Cyril DUTERNE

Un repas convivial réunissant plus de 70 personnes a clôturé les quinze jours de compétition. Nous remercions les généreux donateurs et les sponsors pour leurs lots et coupes, ainsi que la Mairie de Verzenay.

Daniel DUTERNE

Les Services de Garde

GARDE DES INFIRMIERES

Madame ROUSSEAUX: : du 06/09/04 au 19/09/04,
(au 03-26-49-42-70)

Madame CREUSAT: du 20/09/04 au 03/10/04,
(au 03-26-49-44-82)

Madame ROUSSEAUX: : du 04/10/04 au 17/10/04

Madame CREUSAT: du 18/10/04 au 31/10/04

PHARMACIES

05/09/04: Ph : Malezet-Taissy : 03.26.82.24.51

12/09/04: Ph. :Phie du vignoble -Rilly 03.26.03.40.38

19/09/04: Ph. : Douadi- Sillery -03.26.49.15.16

26/09/04: Ph. Douadi- Sillery -03.26.49.15.16

La publication du service de garde des médecins n'est plus autorisée. Pour connaître le médecin de garde, téléphoner au 15

L'Agenda

12 octobre

Réunion de Conseil

16 octobre

Assemblée Générale du tennis
REPAS / BAL

31 octobre

Soirée Halloween

*Le prochain bulletin paraîtra
le 2 novembre 2004.*

Le coin des Associations

COMITE DES FETES

Garçons de Fêtes

Suite à quelques problèmes survenus cette année; il est bon de rappeler le rôle et le fonctionnement des Garçons de Fêtes. A l'origine les Garçons de Fêtes étaient présents pour l'organisation et l'animation de la Fête (Gestion et paiement des animations et des orchestres au niveau paiement repas et boissons par l'intermédiaire de la Mairie). A partir de 1989, la commune charge le nouveau Comité des fêtes, de l'organisation de la fête pour des raisons administratives (déclaration sacem, paiement du cachet des orchestre et nouvel animations). Les garçons de Fêtes étant la pour se réunir, décorer, participer, faire un programme, vendre les enveloppes. (Les bénéfiques étant pour les garçons de fêtes). Suite a beaucoup de dérives (bruit, argent, changements des lois et surtout plus aucune gestion des orchestre au niveau des boissons, il a été demandé 15 bouteilles de champagne (sur leur tournée de lots), de l'eau et des boissons type orangeade, aux Garçons de fête pour les musiciens et la sonorisation, ainsi que pour les différents vin d'honneur suite à une animation (jeux de la fête par exemple). Il est bon de rappeler que les Garçons de Fêtes s'engage avec le Comité des Fêtes et la Mairie par le biais d'un règlement dûment signé (engagement et respect) au début de chaque classe. Ils travaillent donc en toute connaissances du respect de ce règlement. Le Comité des fêtes et la Mairie de Verzenay ont décidé d'un commun accord, qu'à partir de 2005, les Garçons de Fêtes seront intégrés au Comité des fêtes, du 1^{er} juin au 31 juillet de chaque années, et chapoté par celui-ci pour éviter tous débordements, profits et relancer l'esprit Garçons de Fête. En ce qui concerne la demande de prêt d'une salle ou d'un local pour les Garçons de Fêtes, seule la Mairie est habilitée à prendre la décision de prêt, et non le Comité des Fêtes, suivant les moyens disponibles et les demandes formulées par avance. Les garçons de Fêtes existent depuis près de cent ans dans notre village, et reste l'une des plus vieilles traditions de Verzenay. Comme toutes les traditions, il faut les aménager, les régler et les poursuivre le plus longtemps possible.

VERZENAY FOOTBALL CLUB

Le Verzenay Football Club repart pour la troisième année consécutive en 3^{ème} série Marne avec une équipe basée sur la jeunesse et encadrée par les anciens. Nous évoluerons dans le groupe C, composée de BEAUMONT/VESLE, RILLY LA MONTAGNE, US.DIZY, ST HILAIRE LE PETIT, DONTRIEN, SUIPPES, ECUEIL, TOURS/MARNE, HEUTREGILLE ET WARMERIVILLE.

Les premiers matchs du championnat à domicile se dérouleront les :

12 septembre contre TOURS/MARNE

24 Octobre contre ST HILAIRE LE PETIT

7 novembre contre RILLY LA MONTAGNE

Venez nombreux supporter les couleurs de Verzenay et nos joueurs

Subventions aux associations 2004

| | | | |
|-----------------------------------|-------|-----------------------------|--------|
| A.C – A.V.G – Anciens combattants | 140 € | A.D.M.R | 500 € |
| Amis de Saint Vincent | 610 € | Centre-Aéré | 1525 € |
| A.S. Verzenay (Tennis) | 230 € | Comité des fêtes | 9300 € |
| Donneurs de sang | 100 € | E.S.M.R | 152 € |
| Verzenay Football Club | 230 € | Gym Verzenay | 152 € |
| Longue Vie en Champagne | 305 € | Sapeurs Pompiers | 915 € |
| Vétérans de Verzenay | 100 € | Parents d'élèves des Écoles | 230 € |